



VILLE DE SAINT-JÉRÔME

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
TENUE LE 7 FÉVRIER 2022**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Jérôme, tenue à huis clos, au 300, rue Parent Saint-Jérôme, le sept février deux mille vingt-deux à 18 h 30, sous la présidence de monsieur Marc Bourcier, maire, à laquelle session étaient présents :

Mesdames Carla Pierre-Paul et Nathalie Lasalle, messieurs Ronald Raymond, Stéphane Joyal, Jacques Bouchard, Dominic Boyer, Jean Junior Désormeaux, Michel Gagnon, Marc-Antoine Lachance, André Marion, Mario Fauteux et Matin Pigeon, tous conseillers formant totalité du conseil.

Étaient également présents : Monsieur Fernand Boudreault, directeur général, et madame Marie-Josée Larocque, greffière.

CM-14913/22-02-07

POINT 1

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Nathalie Lasalle,
Et résolu à l'unanimité du conseil que :

La présente séance soit ouverte.

COMMENTAIRE

POINT 2

PUBLIC – PÉRIODE DE QUESTIONS

Étant donné les mesures exceptionnelles liées à la COVID-19, le maire a procédé à la lecture des questions qui ont été acheminées par courriel et a répondu à toutes les questions reçues.

CM-14914/22-02-07

POINT 3

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par : Nathalie Lasalle
Et résolu à l'unanimité du conseil que :

L'ordre du jour soit adopté tel que modifié en retirant le point 6.

PROCÈS-VERBAL DE LA VILLE DE SAINT-JÉRÔME

AM-14915/22-02-07

POINT 4

PRÉSENTATION, DÉPÔT AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT NO 0918-000 AFIN D'AUGMENTER LA DÉPENSE ET L'EMPRUNT POUR UN MONTANT ADDITIONNEL DE 5 900 000 \$ – TRAVAUX D'AQUEDUC, D'ÉGOUT SANITAIRE, DE DRAINAGE ET DE CHAUSSÉE SUR LE BOULEVARD LAJEUNESSE OUEST, ENTRE LA RUE DAGENAI ET LE N^O CIVIQUE 522, BOULEVARD LAJEUNESSE OUEST

Monsieur le Conseiller Mario Fauteux présente et dépose un projet de règlement amendant le règlement n^o 0918-000 afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant additionnel de 5 900 000 \$ – travaux d'aqueduc, d'égout sanitaire, de drainage et de chaussée sur le boulevard Lajeunesse Ouest, entre la rue Dagenais et le n^o civique 522, boulevard Lajeunesse Ouest et donne avis que ledit règlement sera adopté à une séance ultérieure.

AM-14916/22-02-07

POINT 5

PRÉSENTATION, DÉPÔT ET AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT CONCERNANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS DE LA VILLE DE SAINT-JÉRÔME

Monsieur le Conseiller Marc-Antoine Lachance présente et dépose un projet de règlement concernant le code d'éthique et de déontologie des élus de la Ville de Saint-Jérôme et donne avis que ledit règlement sera adopté à une séance ultérieure.

RETIRÉ

POINT 6

ADJUDICATION DE CONTRAT – IMPRESSION DES PUBLICATIONS ANNUELLES POUR LE SERVICE DES COMMUNICATIONS ET DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS POUR 2022 (2023 EN OPTION) – 2021-BS-013

Ce point a été retiré de l'ordre du jour.

CM-14917/22-02-07

ITEM 7

NOMINATION – « DIRECTEUR PAR INTÉRIM » – SERVICE DE L'INGÉNIERIE

ATTENDU la vacance du poste de directeur au Service de l'ingénierie suite à la promotion de monsieur Daniel Lemieux au poste de directeur général adjoint – Infrastructures et services de proximité;

ATTENDU les besoins de pourvoir le poste de directeur par intérim au Service de l'ingénierie durant la période de vacance du poste permanent;

ATTENDU la recommandation de mesdames Marie-Ève Isabelle, chef de la Division des talents et l'expérience-employé, et Marie-Ève Bessette, directrice du Service de la gestion du capital humain, datée du 31 janvier 2022;

Il est proposé par : Marc-Antoine Lachance
Et résolu à l'unanimité du conseil que :

La Ville accepte la nomination de madame Mélanie Théberge à titre de « Directrice par intérim » au Service de l'ingénierie en date du 7 février 2022, jusqu'au comblement du poste permanent vacant, le tout selon les conditions stipulées à l'offre d'emploi jointe à la présente résolution.

COMMENTAIRE

POINT 8

PUBLIC – SECONDE PÉRIODE DE QUESTIONS CONCERNANT LES POINTS
TRAITÉS LORS DE LA SÉANCE TENANTE

Aucune question n'a été reçue.

COMMENTAIRE

POINT 9

PAROLE AU CONSEIL

Aucun élu n'a pris la parole.

CM-14918/22-02-07

POINT 10

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par : Nathalie Lasalle
Et résolu à l'unanimité du conseil que:

La séance soit levée.

Le Maire,

La Greffière de la Ville

MARC BOURCIER

MARIE-JOSÉE LARCOQUE

/sr

PROCÈS-VERBAL DE LA VILLE DE SAINT-JÉRÔME



VILLE DE SAINT-JÉRÔME

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE LUNDI 7 FÉVRIER 2022, À 18 H 30

INDEX DES RÉSOLUTIONS

| NUMÉRO | POINT | DESCRIPTION | PAGE |
|-------------------|--------------|--|-------------|
| CM-14913/22-02-07 | 1 | OUVERTURE DE LA SÉANCE | 43 |
| COMMENTAIRE | 2 | PUBLIC – PÉRIODE DE QUESTIONS | 43 |
| CM-14914/22-02-07 | 3 | ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR | 43 |
| AM-14915/22-02-07 | 4 | PRÉSENTATION, DÉPÔT AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT NO 0918-002 AFIN D'AUGMENTER LA DÉPENSE ET L'EMPRUNT POUR UN MONTANT ADDITIONNEL DE 5 900 000 \$ – TRAVAUX D'AQUEDUC, D'ÉGOUT SANITAIRE, DE DRAINAGE ET DE CHAUSSÉE SUR LE BOULEVARD LAJEUNESSE OUEST, ENTRE LA RUE DAGENAI ET LE NO CIVIQUE 522, BOULEVARD LAJEUNESSE OUEST | 44 |
| AM-14916/22-02-07 | 5 | PRÉSENTATION, DÉPÔT ET AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT CONCERNANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS DE LA VILLE DE SAINT-JÉRÔME | 44 |
| RETIRÉ | 6 | ADJUDICATION DE CONTRAT – IMPRESSION DES PUBLICATIONS ANNUELLES POUR LE SERVICE DES COMMUNICATIONS ET DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS POUR 2022 (2023 EN OPTION) – 2021-BS-013 | 44 |
| CM-14917/22-02-07 | 7 | NOMINATION – « DIRECTEUR PAR INTÉRIM » – SERVICE DE L'INGÉNIERIE | 44 |
| COMMENTAIRE | 8 | PUBLIC – SECONDE PÉRIODE DE QUESTIONS CONCERNANT LES POINTS TRAITÉS LORS DE LA SÉANCE TENANTE | 45 |
| COMMENTAIRE | 9 | PAROLE AU CONSEIL | 45 |
| CM-14918/22-02-07 | 10 | LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE | 45 |